

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.—Nous accusons réception de la copie d'une lettre adressée au président de l'Association des Chemins de fer du Canada, par A. F. Galt, secrétaire de la compagnie des Terres, et un des directeurs de la compagnie du Chemin de fer du Canada. Dans cette lettre, M. Galt développe un coup d'œil judicieux tous les avantages de ce chemin, non seulement comme une œuvre commerciale et financière, mais aussi comme une entreprise nationale. La lettre de M. Galt aura un bon effet en Angleterre, car elle est remplie de chiffres qui prouvent tout ce qu'il avance. Nous recommandons à l'attention du public, en attendant que nous puissions encore nous en occuper. Ce sera bientôt.

Collège Joliette.—Le public canadien verra avec plaisir par nos colonnes d'annonces de ce jour le personnel du Collège Joliette est maintenant complètement organisé sous la direction des frères de St. Viateur. On parle très avantageusement des nouveaux professeurs, et il n'y a aucun doute que sous leurs soins et le patronage bienveillant du glorieux fondateur l'établissement ne prenne un rang distingué parmi nos maisons d'éducation.

Les nouvelles de la Grosse Isle sont très mauvaises. Durant la semaine finissant lundi le nombre des morts sous les tentes parmi les passagers en santé a été de 88, et le total de la mortalité sur toute l'Isle pour la même période est de 322. Voici l'état officiel publié.

Table with 2 columns: Category and Count. Malades restant le 8... 216; Admis depuis à l'hôpital... 691; Déchargés... 494; Morts... 234; Restant... 2151.

Nous apprenons avec plaisir que la santé de l'évêque de Montréal était meilleure ce matin.

ÉCOLES.—On nous a adressé de Boucherville de nombreuses informations très satisfaisantes sur l'état des écoles dans cette paroisse. Les examens qui ont eu lieu cette année, ont prouvé de grandes améliorations dans la méthode d'enseignement et de grands progrès de la part des élèves. Les examens du couvent de l'endroit ont été très brillants.

Pointe St.-Charles.—Hôpital des Emigrés.

Table with 2 columns: Category and Count. Malades hier, le 19 août: Hommes... 566; Femmes... 527; Enfants... 228; Total... 1321. Morts durant les 24 heures: Hommes... 8; Femmes... 4; Enfants... 3; Total... 15.

Nous n'avons ce matin aucune nouvelle importante des États-Unis, où de Québec.

Les courses de Montréal, ont eu lieu cette semaine. On y a compté quelques blessés, mais heureusement pas de morts. Elles ont attiré dans la ville un grand nombre d'étrangers. Hier, nous regrettons d'apprendre que lord Mark Kerr est tombé de son cheval, dans la course de Haies et s'est grièvement blessé.

Découverte de mines de fer et de charbon. Nous apprenons par le Journal de Québec reçu ce matin, que le Dr. Boudreau de la Baie St. Paul a fait deux découvertes précieuses, l'une d'une mine de fer d'une grande richesse que l'on trouve en quantité incalculable à la Baie St. Paul, à une petite distance du fleuve, deux lieues tout au plus, et à l'est de deux côtés de la rivière du Gouffre navigable pour les goélettes jusqu'à la distance d'un tiers de lieue. L'autre est une mine de charbon, encore plus avantageusement située, sur les bords de la même rivière, à deux milles seulement des rives du fleuve.

Le Journal invite notre géologue M. Logan à descendre à la Baie St. Paul pour examiner la nature du terrain dans des vues d'intérêt public. (Minerve.)

Le Transcript dit que mardi soir entre six et sept heures, une femme du nom de Plouffe, accompagnée de son fils, âgé d'environ dix ans, en retournant de l'église Bonsecours à sa résidence au faubourg Québec, passa devant l'auvergne d'Elliot près des casernes et le jeune enfant fut frappé par un cheval attelé à une calèche. Le coup fut suivi d'une mort instantanée. (Idem.)

Affreuse tentative de meurtre.—Un horrible attentat eut lieu, la nuit d'avant-hier dans le township d'York. Un nommé Thomas Coomer, forgeron, fut en quelque difficulté avec sa femme, qu'il termina en lui déchargeant son fusil dans le côté. La malheureuse femme n'est pas morte, mais elle est dans un état désespéré. Le comtable Ross ne put réussir à s'emparer du coupable qu'avec beaucoup de difficulté. Ce scélérat fit feu deux fois sur lui, mais heureusement sans l'atteindre. (Idem.)

Triomphe des libéraux dans la Nouvelle-Écosse.—Le résultat des élections dans le comté et la ville de Halifax a été en faveur des libéraux. L'Acadian Recorder, où nous lisons le rapport dit que "c'est une conquête de l'intelligence et des principes sur le mensonge, la ruse et la corruption." On ne peut-être

surpris de cette défaite quand on se rappelle les basses menées du parti conservatif pour corrompre le peuple et tromper son jugement. Ces menées ont eu l'effet qu'elles devaient avoir, celui d'engendrer le dégoût et le mépris. Voilà probablement le commencement d'une grande réaction dans la politique de nos colonies, voilà une occasion où le peuple a pu faire entendre sa voix et réclamer contre l'abus qu'on font de ses droits des administrations boiteuses et impuissantes. M. McNab a été élu pour la ville avec une majorité de 230 voix et M. Doyle avec une majorité de 169, et on dit que pour le comté M. Howo et Mott, ont une majorité de 500 voix, au moins, sur M. Gray et Lawson. Des nouvelles plus récentes nous apprennent que l'opposition a une majorité de sept ou huit membres.—Minerve.

Nous avons à enregistrer le nom d'une 9e. victime du dévouement sacerdotal dans ce diocèse: M. Thomas Colgan, curé de St. André, venu au secours des malades de la ville, a succombé le 15, à une fièvre et à un affaiblissement de trois semaines. Ce monsieur est mort à l'âge peu avancé de 32 ans, mais à la suite d'une carrière pleine de mérite. Cet excellent Prêtre se distinguait surtout par la prudence de son zèle et l'ardeur de sa charité. Doué de talents plus qu'ordinaires, possédant parfaitement les deux langues, et rehaussant ces qualités par une piété constante, son ministère devait être des plus fructueux dans les nombreuses situations qu'il aurait pu remplir. La population de St. André paraissait surtout ressentir hier la grandeur de la perte qu'elle venait de faire, lorsqu'au moment de la sépulture, Mgr. de Martyropolis et M. Connolly firent apprécier aux canadiens et aux irlandais de cette localité les travaux et les vertus de leur bien-aimé pasteur.—Mélanges.

NOUVELLES D'EUROPE.

Le Cambria, parti le 4 de Liverpool, est entré au port de Boston, avant-hier à 5 heures de l'après-midi. Une demi-heure après, les nouvelles étaient parvenues à Toronto. Le télégraphe de cette ville nous a transmis hier à neuf heures la nouvelle la plus importante apportée par le steamer. Cette nouvelle est celle de la baisse des provisions sur les marchés anglais. La farine a subi une baisse considérable; au départ du Cambria elle était à 27s; quelques barils de qualité inférieure se sont même donnés pour 21s. et 23s. La baisse dans le prix du blé est de 8s. à 10s. le quartier.

L'aspect de la récolte était des plus satisfaisants. L'état financier de la Grande-Bretagne fait concevoir de grandes inquiétudes.

La mallo d'Angleterre est attendu ce soir. Nous donnerons les nouvelles demain dans un extra.

Correspondance.

Révd. J. B. L. pro. Repentigny, reçue remise, année 1847; Wm. A. R. Eer. Queen's College, Kingston, au 1er nov. 1847; Ls. L. Eer. M. P. P. Boucherville, 1er sem. 1847; M. N. et M. St. Jean, 1er sem. 1847; J. O. A. Eer. St. Joseph, Beauport, au 1er déc. 1847; T. C. A. Eer. M. P. P. Québec, année 1847; P. R. Eer. Do 1er sem. 1847; la Bibliothèque de Québec Do; P. C. D. Eer. St. Michel, année 1847; A. R. Eer. St. Hyacinthe Do.

Naissances.

En cette ville le 16, la dame de J. H. Daley, a mis au monde un fils.

Mariages.

En cette ville, le 17 du courant, par Messire Fay, M. David Laverrière, charpentier de navire, à Dlle Marie Lucie, fille aînée de M. Joseph Constantineau, commerçant de Montréal.

En cette ville, mardi, le 17, par M. Francis Morrison, curé de St. Valentin et Laclede, François-Pierre Casgrain, fils aîné de Pierre Casgrain, écrivain, seigneur de la rivière Ouelle, à Dlle Georgiana Morrison, la plus jeune des filles de feu Chs. Morrison, écrivain, de Berthier.

A Berthier, le 16 du courant, par le révd. Messire Gagnon, curé du lieu, Dr. A. Douaire Bondy, à Dlle Adeline Franchère, tous deux de Berthier.

A Kingston, N. H., le colonel Webster, âgé de 69 ans, à Dlle Susan Windslow, âgée de 19 ans.

Décès.

En cette ville, le 16, Andrew Macpherson, écrivain, pendant plus de 40 ans employé dans l'Hon. Compagnie de la Baie d'Hudson.

A l'âge de la Providence de cette ville, mardi matin, sevr Catherine Brady dite l'Assomption, à l'âge de 24 ans; elle est morte consumptive après six mois de souffrance.

Aux Trois-Rivières, le 15 du courant, Olivier Trudel, écrivain et marchand de cette ville, à l'âge de 30 ans et 10 mois, après une courte mais cruelle maladie de 2 mois qu'il a supporté avec un courage et une résignation admirables de piété et de foi. Ce jeune monsieur, par ses talents, son éducation et l'humanité de son caractère était destiné à devenir un des citoyens les plus marquants et les plus utiles des Trois-Rivières, où il sera longtemps regretté, et où ses nombreux amis conserveront le souvenir de ses vertus. Il était fils de Olivier Trudel, écrivain, ancien représentant du comté de Champlain et frère de M. le Dr. Trudel de Montréal.

Aux Trois-Rivières, mardi dernier, à 3 heures de l'après midi, Marie Denise Paméla, fille de L. L. Pécudeau, écrivain, à l'âge de 3 mois et 2 jours, sa mère l'ayant précédée dans la tombe de quelques semaines.

A St. Léon, le 11, à l'âge de 16 ans, Guillaume Wilfrid Lemieux, étudiant au séminaire de Québec, fils de M. L. Lemieux.

AUX INSTITUTEURS.

UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de l'ASSOCIATION des INSTITUTEURS du District de Montréal, se tiendra à Montréal, MARDI, le 7 de SEPTEMBRE prochain, à 9 heures A.M., dans la salle de l'Institut Canadien.

Les membres de cette Association qui tiennent à son existence sont priés d'y assister.

Par ordre, J. E. LABONTE, Inst. Sec. Corresp.

St. Marc, 16 août 1847.

THEATRE ROYAL, QUARRE DALHOUSIE.

BENEFICE ET AVANT-DERNIÈRE SOIRÉE DES DANSEUSES VIENNOISES. CE SOIR, VENDREDI.

La soirée commencera par LE PAS HONGROIS. Ensuite sera jouée la comédie favorite THE MARRIED RAKE.

Qui sera suivi par un grand divertissement, le PAS DE BERGERS.

Par trente-six Danseuses Viennoises. On jouera ensuite la nouvelle et riante pièce, intitulé THE CALEB'S BRIDE.

Après quoi, UN SECOND GRAND DIVERTISSEMENT, Par vingt-quatre Danseuses Viennoises, LEURS ADMIRABLES POLKA PAYSANE.

Ensuite, la Farce favorite, intitulée THE DEAD SHOT.

La soirée sera terminée par le divertissement favori du PAS DE FLEURS.

Par les 48 Danseuses Viennoises. Voir programme.

COLLEGE JOLIETTE.

Ce BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'Industrie par la libéralité de l'Honorable B. JOLLETTE, est maintenant placé sous la direction des frères de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit:

1RE ANNÉE. Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire Sainte et cours religieux. Premiers notions de Géographie. Histoire ancienne. (en français) 2ME ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre et de Géométrie et de dessin linéaire. Géographie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine, (en anglais). Tenue des livres.

3ME ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Rhétorique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4ME ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5ME ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Élèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin sont enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; et des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 8 septembre prochain.

CONDITIONS: Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THIBAUDIER, Directeur. REV. P. L. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMPAGNEUR, M. N. M. A. FAYARD, Catéchiste prof. M. L. CHARTIEN, M. W. SHAPIRO, Cat. Mineur.

20 août.

A VENDRE.

UN emplacement avantageusement situé, Rue Ste. Elisabeth, pour bâtir deux usines.

Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr. CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17.

17 août, 1847.

BOTTES et SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme cordonniers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Botte Rouge, Place Jacques Cartier.

T. CADOTTE.

1322.



BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Collocation, Cortège, Tasse sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

AVIS public est de plus donné que les livres des cotisations pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.

Ed. DEMERS, Trésorier de la Cité.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 14 août 1847.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine ont été réunis et déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, les propriétaires et autres qui ont été cotisés sont requis de payer immédiatement.

AVIS est par le présent donné que les LIVRES de COTISATIONS pour l'année courante ont été réunis et déposés au Bureau du Trésorier de la Cité, et les propriétaires ou autres qui ont été cotisés sur ces livres sont priés de payer immédiatement. Si quelque personne se considère surchargée par la taxe imposée sur sa propriété réelle ou personnelle, elle peut, pendant trois semaines à compter de cette date, soumettre sa plainte en s'adressant par écrit au Comité nommé pour s'enquérir des surcharges, accompagné de baux et autres titres.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

UNE ASSEMBLÉE des MEMBRES de la SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE du Comté de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, VENDREDI, le 17 du courant, à 1 heure P. M., pour décider quels prix seront offerts l'automne prochain.

Par ordre, A. MONTREUIL, Secrétaire.

16 août.

DR. STUBBINS,

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra le voir à toute heure.

13 août.

SPECULATION.

La plus belle spéculation qui se soit jamais présentée est maintenant offerte au public.

Pour la modique somme de £20, payable en 3 payements et sans intérêt, on peut devenir propriétaire sur titre incontestable d'une très belle maison (Cottage) avec Terrain, Jardin et dépendances à l'avenant estimé à £1000 qui ont été déjà refusés, ou d'un Lot de pas moins de 50 pieds sur 135 pieds sur une rue de 60 pieds de largeur. Cette propriété située à Longueuil, la terre voisine de celle de l'Église Anglicane, deuxième du terrain du chemin de fer, et la quatrième des fortifications du gouvernement sur notre beau St. Laurent, vis-à-vis la traversée des steamers, qui font la traversée tous les jours entre cette ville et Longueuil est l'un des plus beaux sites désirables tant sous le rapport sanitaire que sous celui de l'utilité et de l'agrément, elle a été divisée en 200 lots propres à bâtir par 200 souscripteurs à £20 chaque.

L'émigration qui nous arrive tous les ans, démontre de suite l'avantage de pouvoir passer la saison d'été à la campagne et surtout sur les bords pittoresques du St. Laurent.

La vente aura lieu (au désir des souscripteurs) le 20 AOÛT prochain.

Termes faciles. Voir les plans dont l'un est déposé au Étude de J. Harteau, écrivain, N. P., à Longueuil, un autre au bureau du sousigné, et l'autre chez M. J. E. Guillebert, botaniste, rue Coté, No. 14.

J. H. JOBIN, Rue Ste. Thérèse, No. 7.

Montréal, 30 juillet.

SEL.

UN Magasin et attendu: 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de sel, 1000 de SEL FIN de C. K. RADENHURST, 32, rue St. Laurent-Xavier.

6 août.

AVIS.

VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation du Notariat dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada." Il est entre autres choses, statué que les Protonotaires des différents Districts du Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet d'élire les membres de "La Chambre des Notaires, spécialement le jour, l'heure et le lieu de telle Assemblée.

Le Protonotaire de la Cour de Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformément au dit Acte.

MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R.

Montréal, 16 août 1847.

EAU DE ST. LEON.

RECEMMENT reçu et à vendre par le Soussigné quelques Douzaines de Bouteilles d'EAU des Sources de St. Léon.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON: Mongr. l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs.

W. Workman, Président. A. LaRoque, V. Président. John E. Mills, Jacob DeWitt, Joseph Bourras, P. Esauhen, T. Drummond, Judah. Francis Hinck, H. Mulholland, L. H. Holton, John Tully, Damas Mazon, Joseph Grenier, Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ CENT sur tous les Dépôts. Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président et le Vice Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS, Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, N° 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hôtel.

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE DE MONTREAL. EXTRAIT.

1er avril 1847.

BALANCE due aux Dépositaires à cet état, par état... 22330 9 9. Montant déposé depuis le 1er avril... 23147 18 6. de retiré de... 21410 13 6.

Augmentation depuis le 1er avril... 20067 8 0.

Balance de aux dépositaires ce jour... 24917 8 9. Par ordre du Bureau, JOHN COLLINS, Caissier.

Bureau de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, no. 46, Grande rue St. Jacques, près de l'Ottawa Hôtel. 31 juillet, 1847.

RÉCLAMATIONS.

Contre le Gouvernement des États-Unis pour Services ou Fournitures durant la guerre de 1776.

ON demande des informations sur des VEUVES ou des ENFANTS-MALÉS de personnes, qui auraient rendu quelques services au gouvernement des États-Unis durant la guerre de 1776.

Ces veuves ou enfants, s'il en existe, apprendront quelque chose à leur avantage en s'adressant au Bureau de la Revue Canadienne, 15 Rue St. Vincent, Montréal.

Les curés des paroisses du Bas-Canada voudront bien faire attention à cette annonce. S'ils avaient quelques informations concernant services à de pauvres familles en les communiquant. (Ecrire franco)

On demande des informations de la veuve ou des héritiers de feu THIMOTHÉE DROLET, de la veuve ou des héritiers d'ABRAHAM FERDINAND, de la veuve ou des héritiers SANSFACON. Cette dernière a demeuré longtemps à Verchères, s'est mariée en seconde nocce et demeurait l'année dernière à St. Sulpice.

On suppose que les veuves ou quelques enfants de feu Thimothée Drolet ou d'Abraham Ferdinand sont quelque part aux environs de Montréal.

Ces familles et bien d'autres ont des réclamations à exercer contre le gouvernement des États-Unis pour cela il faut que le mari ou la femme ne soient pas morts avant 1831. Les enfants-malés peuvent réclamer. (Affranchir les lettres et s'adresser au bureau de la Revue Canadienne).

CANAL LACHINE.

AVIS est par les présentes donné que l'on sera conseré dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'on vis ultérieur soit ordonné.

Par ordre, THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics.

Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

A VENDRE OU A LOUER AU BASSIN DE CHAMBLY.

UN EMPLACEMENT de 200 pieds de front sur un mètre profond, avec une maison, de 60 pieds, magasin, hangar et jardin, etc. Four les conditions, s'adresser à J. GAREAU, Chamby. P. MOREAU, Avocat, Montréal.

10 août.

PONT DE ST. EUSTACHE.

LES Soussignés ayant obtenu le privilège de construire un PONT sur la rivière Jésus, entre St. Eustache et Ste. Rose, au village de St. Eustache, demandent qu'il leur soit soumis des plans et devis pour la construction du dit pont conformément aux exigences de l'acte qui leur en confie le privilège. Lesquels plans et devis devront leur être soumis le 25 du courant, au bureau de L. M. Leprohon, écrivain, à l'Inspection de poste.

L. M. LEPROHON, J. A. BERTHELOT.

Montréal, 10 août 1847.

MEUNIER & TONNELIER.

ON a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bien recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A. T. SAUVAGEAU.

Laprairie, 6 août 1847. 31

EAUX des SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salubres des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig. Wm. McDONALD.

1er juin.